

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 06 avril 2017

Communiqué de presse

Suite à cinq démissions successives, le conseil municipal de Fonds-Saint-Denis a perdu le tiers de ses membres à la date du 16 février 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 258 du code électoral il y a lieu à procéder à des élections partielles complémentaires afin de combler cette vacance. Par arrêté du sous-préfet de La Trinité et de Saint-Pierre publié le 6 avril 2017, les électeurs et électrices de la ville de Fonds-Saint-Denis sont convoqués en vue de procéder à l'élection de cinq conseillers municipaux le dimanche 14 mai 2017 et en cas de second tour le dimanche 21 mai 2017 de 8h à 18h.

Les déclarations de candidatures sont obligatoires et doivent être déposées à la sous-préfecture de Saint-Pierre (21 rue Caylus à Saint-Pierre) :

Les lundi 24 et mardi 25 avril de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30 ;

Le mercredi 26 avril de 8h30 à 12h30 ;

Le jeudi 27 avril de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

En cas de second tour, les candidats non élus au premier tour sont automatiquement candidats au second tour. Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne pourront déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur à cinq. Ces déclarations seront reçues dans les mêmes conditions horaires que pour le premier tour du lundi 15 mai 2017 au jeudi 18 mai 2017.

La campagne électorale sera ouverte à compter du lundi 1er mai 2017 à zéro heure au samedi 13 mai à minuit, pour le 1er tour, et le cas échéant, pour le 2^e tour, du lundi 15 mai zéro heure au samedi 20 mai à minuit.

Les élections se feront sur la base des listes électorales arrêtées au 28 février 2017.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*